

# GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

---

DJSC

**Numéro:** 13.359

**Date:** 27 septembre 2013, 14h24

**Type de proposition:** Question

**Auteur-e-s:** Groupe UDC

**Titre:** Quelles mesures pour la sécurité de nos citoyens

Le 12 septembre dernier, un nouveau drame ébranlait la Suisse et trouvait écho outre frontière.

Un détenu considéré comme “glaçant qui a quelque chose de bestial”, termes utilisés par une experte psychiatre de Lyon, tuait sa sociothérapeute alors que cette dernière l’accompagnait à une thérapie équestre.

En deux ans, il s’agit de la troisième fois qu’un criminel dangereux récidive suite à une sortie de prison inappropriée. L’affaire Jean-Louis B en fait partie et touchait notre canton, même si cette affaire s’est heureusement mieux terminée que les deux autres.

Le groupe UDC s’interroge sur le laxisme qui entoure le milieu carcéral suisse et est inquiet pour la sécurité des citoyens. Aussi pose-t-il les questions suivantes au Conseil d’Etat:

- Des sorties sont-elles toujours autorisée dans les établissements pénitentiaires de notre canton?
- Si non, le Conseil d’Etat pense-t-il prendre des mesures urgentes et efficaces?
- Si oui, quelles sont les mesures en place et sont-elles jugées suffisantes afin d’éviter toute nouvelle dérive dramatique?
- Comment le Service pénitentiaire gère-t-il les demandes de sorties et les programmes de réinsertion pour les délinquants considérés comme dangereux, incarcérés dans le canton et hors canton?

*Signataire-s*

SCHAFROTH	Marc
WILLENER	Walter
CHALLANDES	Xavier
LEGRIX	Jean-Charles
STEUDLER	Adrien